

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XI<sup>e</sup> Volume. — N<sup>o</sup> 2. — Février 1885.**

---

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

**ART. 1.** — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

**ART. 9.** — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

**ART. 11.** — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation mensuelle de 10 fr.

**ART. 12.** — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

**ART. 15.** — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

---

**SENLIS**  
**IMPRIMERIE ERNEST PAYEN**

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1885

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. MINGUET, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Un nouveau Sociétaire est présent.

M. PECQUET expose sur le Bureau un lot de *Cinéraires* (fleurs coupées). — *Mention honorable.*

*Récapitulation des points obtenus par les exposants à la Section centrale dans le courant de l'année.*

|                  |            |
|------------------|------------|
| MM. Guinand..... | 43 points. |
| Girodot.....     | 9 —        |
| Pecquet.....     | 6 —        |
| Jazé.....        | 2 —        |

La correspondance comprend les pièces ci-après :

#### 4<sup>o</sup> SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 18 JANVIER 1885. — PRÉSIDENCE DE M. RAUSCHER

Rien de particulier à signaler dans cette séance.

2<sup>o</sup> Le Journal de vulgarisation de l'horticulture.

3<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société d'horticulture de Limoges.

4<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société de viticulture, d'horticulture et de sylviculture de l'arrondissement de Reims.

5<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Corbeil.

6<sup>o</sup> Le Bulletin mensuel de la Société nationale d'acclimatation de France.

7<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise).

XI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 2. — FÉVRIER 1885.

#### MEMBRES PERPÉTUELS

*M<sup>me</sup> de Vatry.* — M<sup>me</sup> Corbin. — *M. de Vatry.* — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — *M. Deshais.* — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — *M. Bruet.* — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — *M. Corbin.* — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seilliére. — M. Bourbonneux. — *M. Sebert.* — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Driviére. — M. Guérard.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président.*  
M. Cossin, *secrétaire.*  
M. Reusse, *conservateur du matériel.*

#### BUREAU GÉNÉRAL

|                                 |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| Président.....                  | MM. Vernois.                 |
| Vice-Présidents.....            | Thirion, Minguet et Brochon. |
| Secrétaire-Général.....         | Jassemin.                    |
| Secrétaire-Général-Adjoint..... | Cagny.                       |
| Secrétaires.....                | Macret et Legras.            |
| Trésorier.....                  | Driviére.                    |
| Trésorier-Adjoint.....          | Noché.                       |
| Bibliothécaire-Archiviste ..    | Vinet.                       |
| Conservateur du Matériel ..     | Tirlet.                      |

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Senlis :* MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier.  
*La Chapelle-en-Serval :* MM. E. Baudet. — Pichon.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

#### SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

*Président :* M. E. Baudet. — *Vice-Président :* M. Lane.  
*Secrétaire :* M. Rauscher. — *Vice-Secrétaire :* M. Dubray.  
*Trésorier :* M. Huss.

SHAS



8° Les Annales de la Société d'horticulture de l'Allier.

9° Le Programme de l'Exposition de la Société d'horticulture de l'arrondissement d'Etampes, qui aura lieu du 13 au 15 juin prochain.

10° Le Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis.

Le Secrétaire-Général donne connaissance des décisions du Conseil d'administration :

Sont nommés Membres :

1° De la Commission des Apports aux Séances : MM. Tassin, Lozet, Fossiez, Guinand et Pecquet.

2° De la Commission des Concours spéciaux : MM. Lozet, Palfroy, Bougeonnier, Tirllet et Fossiez.

3° De la Commission d'Examen des Garçons-Jardiniers : MM. Deslandes, Fossiez, Lozet, Simon Compiègne, Guinand et Bougeonnier.

4° De la Commission d'Examen des Enfants des Ecoles primaires : MM. Jassem, Vinet et Lozet.

La séance est levée à quatre heures.

---

## FABRICATION DU CIDRE

ET

### VARIÉTÉS A CULTIVER

---

Pour faire du bon cidre, il faut récolter les fruits quand ils commencent à changer de couleur et prennent l'odeur qui leur est propre. On recommande de secouer les arbres au fur et à mesure de la maturité, au lieu de tout abattre à la fois, et de mettre les fruits à l'abri de la pluie, en tas d'environ 50 centimètres de haut, pour achever leur maturation. Les

fruits tombés seront brassés à part, car ils fournissent un jus très médiocre. On devra aussi éliminer tous les fruits gâtés ou pourris. Bien qu'on puisse obtenir un bon cidre d'une seule variété de pomme, le mélange de plusieurs sortes l'emporte, pourvu que la maturité soit la même. Un cidre de bonne garde se fera en employant une partie de fruits doux contre deux de fruits amers. Le bon cidre doit être clair, d'une belle couleur, d'un goût piquant et agréable, et pour l'obtenir il faut des fruits mûrs, de variétés bien choisis, de l'eau propre, un tonneau sans odeur, et plus tard un soutirage quand le cidre conserve encore une partie de son goût sucré. Les meilleures proportions à employer pour obtenir 3 hectolitres de boisson sont 6 hectolitres de fruit. Ces fruits écrasés et laissés en fermentation pendant quinze heures, sont pressurés de manière à obtenir 1 hectolitre  $\frac{1}{2}$  de jus. Le marc demouté et arrosé de 130 litres d'eau est remis en fermentation pendant 18 à 20 heures. On le remue de temps à autre et on obtient encore 1 hectolitre  $\frac{1}{2}$  de jus, soit en tout 3 hectolitres. S'il est trouble, le cidre est collé avec de la bonne colle de poisson.

### Variétés de Fruits de pressoir admise par le Congrès pomologique.

1° Pour cidre d'Octobre à Novembre.

|                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Jaunet pointu... douce.          | Waggon rouge... douce.           |
| Pomme de miel. id. fertile.      | Reine des hâtives sucrée.        |
| Pomme rouge... id.               | Amère douce....                  |
| Précoce David.. id. amère,       | De Cot ..... douce.              |
|                                  | fertile. Gros muscadet... amère, |
| Railé Varin..... douce, fertile. |                                  |
| Sauger..... id.                  | Frequin rouge... amère.          |
| Saint-Laurent... id. fertile.    | Frequin blanc... douce.          |
| Paradis ..... id.                | Argile..... id.                  |
| Benard..... id. fertile.         | Blanc mollet... fertile.         |

2° Pour cidre de Novembre à Mars.

|                   |                          |                 |                    |
|-------------------|--------------------------|-----------------|--------------------|
| Barbarie.....     | fertile, douce<br>amère. | Binet gris..... | fertile douce.     |
| Jaunet de Gournay | fertile, douce.          | Amère de Ber-   |                    |
| Médaille d'or.... | id. amère.               | thencourt....   | très fertile.      |
| Godard.....       | douce.                   | Rosine.....     | id. douce.         |
| Martin Fessart... | très fertile,<br>amère.  | Ecarlatine..... | id. id.            |
|                   |                          | Rouge Bruyère.. | fertile,<br>amère. |

3° Pour cidre de longue garde.

|                   |                         |                  |                |
|-------------------|-------------------------|------------------|----------------|
| Bedan des Parts . | fertile amère.          | Marabot.....     | fertile douce. |
| Ridet.....        | id. douce.              | Frequin Barre... | amère.         |
| Margolton... ..   | id. id.                 | Binet rouge..... | fertile amère. |
| Rouget.....       | id. id.                 | Pomme rouge..    | fertile douce. |
| Argile rouge..... | id. amère.              | Delaplace.....   | id. id.        |
| Belle Cauchoise.. | id. douce.              | Moulin-à-Vent.   | id. id.        |
| Bramtot.....      | très fertile,<br>douce. | Or Milcent.....  | id. id.        |
|                   |                         | Galopin.....     | id. id.        |
| Frequin Audière.. | amère.                  | Peau de vache    |                |
| Groseiller.....   | fertile douce.          | nouvelle.....    | id.            |

4° Variétés pour poirés.

- Carisi blanc.
- Poire de Souris.
- Poire de Croixmare.

DUBARLE.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Roses bleues.* — Si vous voulez surprendre agréablement vos amis, offrez-leur un bouquet de roses bien variées, parmi lesquelles vous ajouterez quelques roses bleues.

Rien n'est aussi facile de leur faire plaisir, il s'agit d'employer simplement le procédé suivant, qui m'a complètement réussi :

Procurez-vous de la fuschine, dite bleu-lumière, réduisez-la en poudre, et faites-la dissoudre ensuite dans de l'eau distillée ou de pluie. « Il est bien entendu que dans toutes les opérations que j'indiquerai on devra employer de l'eau semblable. » Ce premier mélange doit être très concentré.

Faites dissoudre, à part, du carbonate de potasse (potasse du commerce) dans de l'eau, une bonne pincée par vingt-cinq centilitres.

Vos deux bains ainsi préparés, baignez une rose blanche ou de teinte claire, dans la seconde préparation, passez-la à l'eau à l'effet d'enlever tout le mordant dont elle est encore imprégnée, et trempez-la aussitôt dans votre teinture. En opérant ainsi, vous obtiendrez une magnifique rose bleue.

Si vous employez moins de carbonate de potasse qu'il n'en faut, vous obtiendrez une rose blanche panachée et sablée bleu, soit une seconde variété de rose bleue.

Il est facile d'expliquer cet effet :

Certaines parties des pétales de la rose étant insuffisamment dégraissées, ne peuvent prendre la teinture.

Il arrive souvent que ces roses, unicolores ou panachées, sont largement bordées d'un bleu foncé, lançant des reflets gorge de pigeon, lorsqu'elles sont sèches.

Si vous teignez des boutons de roses, au quart ou à demi-ouverts, vous aurez des roses surprenantes, elles seront largement bordées et panachées de bleu avec le centre de la fleur blanc, jaune ou rose clair, suivant les coloris des variétés de roses employées.

Ces boutons teints s'ouvrent parfois avec difficulté; on sera donc obligé de séparer leurs pétales, soit en soufflant, soit avec un instrument quelconque. Cette opération faite, ils s'ouvriront ensuite plus facilement et la teinte du centre apparaîtra alors très nette.

On obtient cette fois de véritables roses variées, couronnées de bleu.

Une fois mes roses teintes, pour arriver à les faire sécher complètement, je les secoue fortement à l'effet de faire sortir l'excédent de teinture employée; puis après avoir trempé leurs tiges dans un vase rempli d'eau, à goulot assez large pour permettre au feuillage d'y entrer, sans trop s'abîmer, je les mets ensuite dans un local chauffé où elles séchent définitivement. Pendant les grandes chaleurs, cette opération devient complètement inutile.

Si quelques feuilles sont tachées de bleu, on enlève facilement cette couleur avec une éponge humide.

Ainsi préparées, ces roses ne paraissent pas teintes, elles peuvent entrer de suite dans la confection des bouquets et se conserver aussi fraîches et aussi longtemps que les autres roses coupées en même temps qu'elles, et sans perdre leur parfum.

J'ai obtenu des roses : Belle-Lyonnaise, d'un bleu tendre largement bordées de bleu plus foncé; Aimé Vibert, couronnées de bleu, magnifiques; et des Elisa Boëlle, panachées, excessivement belles.

En saupoudrant de fuschine de différentes teintes des roses non coupées, la rosée la faisant dissoudre, on obtient de cette façon des roses panachées de toutes couleurs.

ABEL MYARD.

(*Journal des Roses*, 1884, 1<sup>er</sup> octobre, n° 40).

\*  
\*\*

*Note sur le Fuchsia.* — Il y a quarante ans, on cultivait encore peu le fuchsia, parce que les variétés que l'on possédait alors faisaient peu d'effet, vu la petitesse de leurs fleurs ou leur simplicité, tels sont le *microphyllé*, le *liliputien*, etc., donnant beaucoup de fleurs, mais à bois grêle, peu vigoureux et délicat.

Le *globosa* est le premier fuchsia qui ait été cultivé en

grand; c'est M. Guerrin, Modeste, horticulteur à Belleville, qui l'a vendu la première fois sur les marchés de Paris, en 1834.

Depuis cette époque, plusieurs semeurs ont mis en vente de très belles variétés, et successivement ont apparu : le comte de Beaulieu, Vénus de Médicis, Diamène de Flore, Arabella, Daniel Lambert, Surprise, etc., et bien d'autres.

La terre qui convient au fuchsia est un bon mélange par 1/4 de terre franche, 1/4 de terre de bruyère et 1/2 de terreau bien consommé. La multiplication se fait de novembre en mars, par bouture; je préférerais novembre et décembre pour obtenir de fortes plantes.

Les boutures se font dans des pots de 14 à 45 centimètres. Ces pots sont remplis de terre préparée; on pique, à l'aide d'un petit plantoir, 45 à 20 boutures par pot. La terre des pots ne doit pas être foulée, elle l'est suffisamment par la pression du plantoir sur la bouture. Les boutures faites en novembre devront être placées sur une couche tiède, sous châssis; si l'on bouture en décembre, le froid, devenant rigoureux à cette époque, nécessitera une serre un peu chauffée; il faudra débarrasser les plantes des feuilles jaunes ou mortes qui pourraient occasionner la pourriture, en un mot, les tenir dans le plus grand état de propreté.

On choisit pour la bouture les pousses tendres et sans boutons à fleurs; si pendant l'été on a des massifs de fuchsias en pleine terre, la végétation s'étant faite vigoureusement, on obtient de belles boutures, robustes et saines. Si, au contraire, on veut faire la multiplication plus tard, on rentre les vieux pieds dans une serre chauffée pour avoir des pousses tendres, on le fait en pots comme ci-dessus ou des petits encassements près des chauffages de la serre.

Je préfère les faire en pots, ce moyen permettant de les visiter et d'enlever la pourriture plus facilement. Quand les boutures sont faites dans de bonnes conditions, elles sont enracinées cinq ou six jours après leur plantation.

On repote ces boutures enracinées dans de petits pots ou godets de 8 à 9 centimètres; quand la terre de ces pots est usée et que l'on veut obtenir de fortes plantes, on les replace dans des pots de 15 à 17 centimètres, et les laisse dans la serre jusqu'au 15 mai, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant l'état convenable de la température.

Pour avoir des fuchsias bien ramifiés, de bonnes plantes pour massifs, faites vos boutures en février ou mars, sur couche; ils deviendront durs et rouges, mais les premiers rayons du soleil les reverdiront, et vous obtiendrez par ce moyen des plantes trapues et bien étendues pour vos garnitures et plantations de jardins.

Il y a quarante ans, il fallait, pour faire un fuchsia de taille encore moyenne, deux ans; par la culture actuelle, en six mois on les obtient beaucoup plus forts et mieux faits.

FRANÇOIS PHILIBERT.

(*Société régionale d'horticulture de Vincennes*).

\*  
\* \*

*Un moyen d'éviter les conséquences funestes d'une gelée sur les plantes de serres.* — Il n'est pas rare, en hiver, que la gelée surprenne la vigilance d'un jardinier et pénètre dans sa serre ou sous ses châssis, surtout au commencement ou à la fin des froids, lorsque le temps incertain, laissant des doutes sur l'état probable de l'atmosphère, change d'un moment à l'autre, et, quelquefois si précipitamment, qu'en quelques heures de nuit la température, descendue à plusieurs degrés au-dessous de zéro, endommage un grand nombre de plantes.

Quand cela est arrivé, on cherche à soustraire ces plantes à l'action des rayons solaires, en étendant sur tout le vitrage des paillassons, des feuilles, du fumier, etc. Cela est très bon : la gelée agissant sur les cellules et les vaisseaux, qu'elle gonfle en augmentant par la solidification le volume

de la sève qu'ils contiennent, un dégel prompt ne peut que leur être funeste.

Mais, lorsque ces premiers préparatifs sont bien établis, beaucoup de personnes, et c'est à celles-là que s'adresse mon article, allument un grand feu au fourneau de leur thermosiphon, à leur poêle ou calorifère, croyant que par une grande chaleur sourde et sans lumière les plantes reprendront leur état normal, ce qui est absolument faux. Le contraste du froid et du chaud ne tardant pas à produire le plus mauvais effet, toutes les cellules, pressées de toutes parts, en dedans par la glace, en dehors par le calorique, se crevent et ne peuvent plus donner passage à la sève (alors les plantes noircissent et meurent) ou, ne se crevant pas, leurs parois se distendent tellement que leurs facultés de reproduction s'atrophient et ces plantes continuent pendant longtemps à ne plus végéter convenablement.

Si, au lieu d'un grand feu, on avait mis à profit une expérience connue de tout le monde et démontrant en raison même de sa simplicité les effets produits par les contrastes on ne verrait pas ainsi sûrement périr ses plantes.

Voici cette expérience bien connue des pépiniéristes.

Lorsqu'on a des osiers gelés, et qu'on veut les tordre, ils se brisent. Si on les met dans un endroit bien chaud et sec, ils sont bientôt dégelés, mais ils se brisent également à la torsion. Par contre, si on les met dégeler dans de l'eau froide ou à la fumée d'un peu de foin ou de paille humide, ils ne dégelent pas aussi vite mais reprennent bien plus sûrement leur état normal et se tordent ensuite sans difficulté.

Eh bien ! il en est de même de toutes les êtres organisés, et quand on s'aperçoit que ses géraniums, fuchsias, anémis, ageratums, etc., sont atteints, après les avoir préservés des rayons solaires, il faut allumer dans la serre ou sous les châssis un feu sourd de matières produisant beaucoup de fumée : telles sont les foins, la paille, le fumier peu consommé, etc., on y peut même mélanger un peu de tabac; et

quand le local est bien rempli de cette fumée, que les plantes sont toutes un peu humides, donnez-leur progressivement la chaleur normale de la serre ou des châssis. Il n'y a plus de dangers, point de brusques transitions et partant point de contraste. Vos plantes seront en partie sauvées.

J. BEAUMONT.

(*Journal de vulgarisation de l'Horticulture*).

\*  
\* \*

*Un Mode de mise à fruits des Abricotiers trop vigoureux.* — M. Marais (Pierre), jardinier au château de Saint-Chartier (Indre), adresse au *Journal de Vulgarisation de l'horticulture* la communication suivante :

« Au commencement de 1884, je me trouvais en présence de deux abricotiers d'une vigueur extraordinaire, ayant cinq ans de plantation, et soumis à la forme en espalier; d'après ce que me dirent mes prédécesseurs, ces arbres n'avaient encore jamais fructifié. Au moment de procéder à la taille, mes deux arbres étaient en pleine floraison, c'était un peu tard, il est vrai; néanmoins, à titre d'essai, j'en arrachai un autant que possible avec une motte, et le replantai immédiatement à la même place, bien entendu; après avoir versé un arrosoir d'eau (environ dix litres) au pied, je le taillai un peu plus court que son voisin.

« Comme résultat, le sujet ainsi traité nous environ cent cinquante fruits, sur lesquels, lorsqu'ils eurent atteint la grosseur d'une petite noix, j'en enlevai quatre-vingt-cinq; le restant, soit soixante-cinq environ, vinrent très beaux, et la vigueur de mon arbre est complètement modérée. En présence de ce résultat, je me propose de soumettre le second au même traitement, ainsi qu'environ deux cents pommiers en cordons horizontaux qui sont d'une vigueur désordonnée et à peu près stériles; inutile d'ajouter que je vous tiendrai au courant des résultats. »

Il nous reste à remercier notre collègue de sa communica-

tion, qui, nous n'en doutons pas, pourra être utile à quelques-uns de nos lecteurs.

L. VAUVEL.

(*Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*).

\*  
\* \*

*Remède contre la gomme des arbres fruitiers.* — Une de nos abonnées, M<sup>me</sup> L. D..., nous écrit : « Je viens vous adresser le résultat d'une observation que j'ai faite touchant la destruction de la gomme aux arbres fruitiers : j'avais dans ma propriété plusieurs beaux cerisiers, jeunes encore; un jour, mon jardinier m'annonça qu'ils étaient atteints de la gomme, cela me contraria vivement de voir périr ces arbres auxquels je tenais beaucoup, lorsque je me rappelai un remède simple, qui m'avait été indiqué je ne sais plus où. Je dis à mon jardinier de faire tomber la gomme et de gratter légèrement l'écorce, dans un très petit espace à l'endroit juste où la gomme sortait, puis d'arracher de l'oseille et de frotter vigoureusement les plaies, ce qu'il fit; il fit même mieux il frotta tout le bois. Mes cerisiers qui avaient l'air de vouloir mourir, reprirent comme par enchantement, fleurirent peu à près, c'était en mars dernier, et donnèrent une belle récolte; un seul, qui était de côté, fut oublié; il nous a fallu le couper au pied; je ne sais s'il repoussera.

« Le remède est si simple et les résultats sont si heureux, alors que, pour sauver de beaux arbres on tenterait de grands frais, que je crois rendre service à bien des personnes en vous le signalant, peut-être est-il déjà connu, car je ne le donne pas comme venant de moi, mais à coup sûr il ne l'est pas de tout le monde. »

Nous remercions notre aimable abonnée de son intéressante communication, et nous engageons nos lecteurs à essayer ce procédé simple et peu coûteux.

(*Le Moniteur d'Horticulture*.)

\*  
\* \*

*La Fougère mâle.* — La fougère mâle est une plante vivace qui croît abondamment dans nos contrées; elle se plaît

dans les haies, les bois couverts, les buissons, sur le bord des fossés et des chemins creux. Sa souche est grosse, fréquemment comme le bras d'un enfant, souterraine, traçante, chargée à sa base d'écaillés soyeuses, de couleur jaune; ses feuilles, hautes souvent de près d'un mètre, sont partagées en segments qui se subdivisent en un grand nombre de lobes dentés à leur sommet; les lobes moyens sont plus grands que les inférieurs et les supérieurs.

En médecine, on n'emploie que la souche de la fougère mâle, souche à laquelle on donne le nom de racine. Elle a une odeur particulière un peu désagréable, et une saveur amère, astringente et qui fait mal au cœur. Autant que possible on ne doit s'en servir que lorsqu'elle est récemment récoltée, car elle devient avec le temps complètement inodore et elle perd la plus grande partie de ses vertus. Avant de la faire sécher, il est bon de la débarrasser des écaillés qui l'entourent.

On administre la racine de fougère mâle pour tuer les vers, et en particulier ceux qui sont connus sous les noms de lombrics, de ténias; elle agit sur ces animaux d'une manière énergique et les fait promptement périr. C'est pour eux un véritable poison. Sa dose en décoction est de 16 à 32 et même 64 grammes que l'on fait bouillir dans un litre d'eau jusqu'à ce que celle-ci soit réduite de moitié. Cette tisane peut se boire pure ou convenablement sucrée. Le remède de Mme Noufflers contre le ténia consiste à faire prendre tous les matins pendant quelques jours 32 à 48 grammes de cette fougère et à donner, deux heures après, 32 à 64 grammes d'huile de ricin pour purger le malade.

Dans un certain nombre de pays, on remplit les paillasses des lits avec les feuilles des fougères et en particulier avec celles de l'espèce qui nous occupe. Elles ont sous ce rapport l'avantage de préserver, dit-on, les enfants des vers, tout en leur fournissant un coucher au moins aussi doux que la balle d'avoine.

(Gazette du Village).

## Leçons d'Horticulture.

MARS 1885.

### Culture et Taille du Pêcher.

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <i>Senlis :</i>             | Dimanche 1 <sup>er</sup> , à midi 1/2, au jardin de la Société. |
| <i>St-Maximin :</i>         | Jedi 5, à 10 heures du matin, à la mairie.                      |
| <i>Précy :</i>              | Jedi 5, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.                |
| <i>Baron :</i>              | Dimanche 8, à 10 heures du matin, à la mairie.                  |
| <i>Nanteuil :</i>           | Dimanche 8, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.            |
| <i>Vineuil :</i>            | Jedi 12, à 9 heures du matin, chez M. Dupré.                    |
| <i>Chantilly :</i>          | Jedi 12, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.               |
| <i>Pontarmé :</i>           | Dimanche 15, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.              |
| <i>La Chapelle :</i>        | Dimanche 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.           |
| <i>Brasseuse :</i>          | Jedi 19, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.           |
| <i>Fleurines :</i>          | Dimanche 22, à 10 heures du matin, chez M. Demichy.             |
| <i>Pont-Ste-Maxence :</i>   | Dimanche 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.           |
| <i>Ermenonville :</i>       | Jedi 26, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.           |
| <i>Plessis-Belleville :</i> | Jedi 26, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.               |

Le Concours régional agricole devant avoir lieu cette année à Beauvais, du 30 mai au 7 juin, MM. les Horticulteurs qui ont l'intention d'exposer se rappelleront qu'ils doivent faire leur déclaration de façon à ce qu'elle parvienne au ministère de l'agriculture au plus tard au 25 avril.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur. (Voir son tarif.)

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

|                      |          |  |                       |        |
|----------------------|----------|--|-----------------------|--------|
| 4 fois . . . . .     | 2 fr. 50 |  | 6 fois de suite. . .  | 10 »»  |
| 3 fois de suite. . . | 6 »»     |  | 12 fois de suite. . . | 18 fr. |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

*S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.*

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.